IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE SUR L'ECONOMIE BENINOISE

NOTE PRELIMINAIRE

JUIN 2009

INTRODUCTION

L'économie mondiale est confrontée, depuis la deuxième moitié de l'année 2007, à une crise financière internationale causée par l'effondrement du marché des crédits hypothécaires aux Etats- Unis. Ces effets ne cessent de se propager et ont, vers la fin de l'année 2008, entrainé le monde dans une récession quasi-généralisée. Les indicateurs conjoncturels se sont partout fortement dégradés depuis lors. Les pays africains dont la majeure partie n'avait pas subi les effets directs de la crise financière sont menacés d'une part par la baisse de la demande mondiale qui va exercer une pression à la baisse sur les cours de produits de base et d'autre part par la réduction des flux de capitaux étrangers et des transferts des migrants.

Au Bénin, depuis le premier trimestre 2009, les menaces d'une transmission des effets de la crise ont commencé par peser sur l'économie béninoise qui a accumulé de bonnes performances ces dernières années. A court et à moyen terme, cette nouvelle donne de la conjoncture internationale risque de saper les efforts entrepris par l'actuel gouvernement pour hisser le Bénin au rang des pays émergents.

Ayant pris la mesure de la situation, le Chef de l'Etat du Bénin a installé le 14 mai 2009 un Task Force composé de divers acteurs (gouvernement, société civile, secteur privé, syndicat) pour suivre et gérer les effets de la crise sur le développement économique et social du Bénin. La Task Force est soutenue par une équipe d'experts mise en place par le Bureau du PNUD – Bénin. Les premiers travaux réalisés dans le cadre de cette Task Force ont permis d'aboutir à des conclusions préliminaires. Celles-ci confirment les prévisions précédemment réalisées par les services du FMI lors de sa mission de mars 2009.

CONTEXTE DU BENIN

La République du Bénin est un pays ouest africain situé entre le Nigeria à l'Est, le Togo à l'Ouest et le Niger et le Burkina Faso au Nord. De forme allongée en latitude, le territoire béninois couvre une superficie de 114.763 km² et une population estimée à 8,5 millions d'habitants en 2009 dont la majeure partie est jeune. Environ 56,62% de la population vit dans les zones rurales. Depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation de 1990, le Bénin est devenu un pays démocratique qui a opté pour une économie de marché de type libéral. Il bénéficie d'une relative stabilité politique et jouit d'une alternance démocratique régulière grâce au bon fonctionnement des institutions démocratiques mises en place par la Constitution de 1990. La décentralisation de l'Administration

Publique est fonctionnelle depuis 2003 avec l'installation des conseillers communaux des 77 communes réparties sur tout le territoire national.

En 2007, le taux de pauvreté monétaire est estimé à 33,3%, avec une espérance de vie moyenne de 55 ans d'âge. Classé 163ème nation sur 177 (2006), le Bénin est toujours compté parmi les pays les plus pauvres selon l'Indice de Développement Humain (IDH). Même si les progrès vers les OMD sont lents, le pays a enregistré quelques avancées dans bien de domaines ces dix dernières années. Le taux net de scolarisation dans l'éducation de base ressort à 76,2%, pour un taux d'alphabétisation des adultes 15-24 ans estimé à 60,5%. Plus de 66% de la population ont accès à l'eau potable, avec toutefois une disparité entre les régions. Dans le domaine de la santé, des efforts ont été notés en matière de soins de santé primaire et maternelle. Si la tendance à la maîtrise de la pandémie du VIH/SIDA devient une réalité au Bénin, il reste à fournir des efforts en matière de prise en charge des personnes vivant avec le VIH-SIDA.

L'ECONOMIE BENINOISE AVANT LA CRISE

L'économie du Bénin est encore à un stade embryonnaire basée sur les produits tropicaux exportés à l'état brut. L'agriculture, le commerce, l'artisanat, les petites et moyennes industries représentent les principales activités qui y sont menées. L'économie est dominée par le secteur tertiaire et, au plan de la production agricole, par le coton.

En 2008, l'activité s'est soldée par un taux de croissance économique estimé à 5,1% contre 4,6% en 2007 et 3,7% en 2006. Cette performance a résulté de l'amélioration de la production agricole hors coton, de la poursuite de la politique des grands travaux d'infrastructures, du soutien à la consommation grâce aux mesures fiscales et économiques pour lutter contre la cherté de la vie. Le secteur tertiaire pourvoit à plus de la moitié (55,5%) du Produit Intérieur Brut (PIB) suivi du secteur primaire (31,4%) et du secteur secondaire (13%). Dans le secteur primaire, l'agriculture est peu diversifiée. A l'exportation, elle fournit principalement du coton. Le secteur secondaire, encore embryonnaire, emploie à peine 10% de la population active du fait de son faible essor. Le secteur tertiaire reste fortement influencé par la réexportation en direction du Nigeria, le volume d'activité au Port Autonome de Cotonou et les flux financiers tirés des activités de télécommunications.

Le taux d'inflation moyen pour 2008 est estimé à 8,3% contre 1,3% en 2007, en raison de l'envolée des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers au cours du premier semestre de l'année 2008.

Sur le plan des finances publiques, des efforts sont engagés par les Autorités pour augmenter de façon sensible le volume du Budget national afin de créer les conditions favorables à l'émergence du pays. Ainsi, les recettes intérieures ont atteint 20,7% du PIB en 2007, contre 17% pour 2006. Les ressources budgétaires se sont améliorées ces dernières années, suite à la diminution du stock de la dette intervenue en 2005. La mise en place des infrastructures de base et les mesures d'assainissement de l'environnement des affaires sont renforcées par les divers financements obtenus des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Le secteur financier intérieur est animé principalement par les Banques commerciales, les assurances et les Institutions de microfinance. Les crédits à la clientèle octroyés par les banques classiques se sont accrus de 24,4% entre 2006 et 2007 et ont surtout profité aux secteurs du commerce, des télécommunications et des travaux publics. A fin décembre 2007, l'activité de microfinance représentait 47 milliards de FCFA de dépôts pour 56 milliards de FCFA de crédits. Cependant, le financement de l'économie demeure faible par rapport aux besoins internes.

Au total, à la veille de la crise financière internationale, l'économie du Bénin reste très sensible au changement du contexte régional (politiques plus ou moins protectionnistes mises en œuvre par le Nigeria) et international notamment les variations des prix des produits pétroliers, des cours mondiaux du coton. Ainsi, le gouvernement doit relever de nombreux défis, dont les crises énergétiques, alimentaires et financières.

QUANTIFICATION DES EFFETS DE LA CRISE SUR L'ECONOMIE BENINOISE

Depuis l'apparition des effets pervers de la crise financière et économique au plan mondial, toutes les réflexions engagées au niveau du Bénin laissent prévoir un impact significatif sur le développement économique et social. Que ce soit les travaux réalisés par les instituions financières internationales ou nationales, par les partenaires au développement et par les autorités gouvernementales, tous sont unanimes que les effets pourraient se transmettre au Bénin par les canaux que sont : le secteur financier, la production et les prix, le commerce extérieur, les flux financiers extérieurs (investissements étrangers, transferts des migrants, aide publique au développement) les finances publiques et les effets sur la pauvreté et les OMD. Des simulations ont été récemment réalisées et permettent de dégager les impacts ci-après selon les domaines ou secteurs d'activités. Sauf indication contraire, les estimations/simulations ont été faites par des services gouvernementaux, juin 2009.

Secteur financier : Le Bénin compte 12 banques dont environ 73% du capital social est détenu par des actionnaires étrangers. La structure bilancielle de ces banques renseigne qu'au total 94,8%, soit 1284 milliards de FCFA de leur passif est limité à la zone UEMOA. Dans leur actif, les créances sur l'extérieur hors zone franc ne représentent que 5,8%. Les indicateurs clés du système monétaire ont jusque là confirmé que les effets directs de la crise financière sur le système bancaire et financier du Bénin seraient faibles : les crédits à l'économie y ont connu un accroissement de 13% en 2008 et les prévisions tablent sur une stabilisation de ces crédits en 2009. La position de réserves internationales de change est confortable : les réserves béninoises équivalent à 7,9 mois d'importations en 2008 et les services du FMI prévoient des réserves de l'ordre 7,3 mois pour 2009 (FMI, avril 2009). *Toutefois, les banques devraient craindre les effets de second tour liés notamment à la baisse des recettes du commerce extérieur et à la baisse des recettes fiscales qui aura pour conséquence possible de pousser l'Etat béninois à accumuler des arriérés de paiement intérieurs à l'égard des entreprises.*

Pauvreté : Les récentes simulations de l'impact de la crise financière entrevoient une baisse de la consommation des ménages de 3,3% en 2009 et de 5,8% en 2010. Cette baisse de la consommation finale des ménages, induite par une baisse des dépenses des ménages aurait, par conséquent, une influence sur l'incidence de la pauvreté monétaire. Ainsi, le taux de pauvreté monétaire va s'accroitre et passerait de 33,3% en 2007 à 38,2% en 2009, en hausse de près de 5 points de pourcentage. Le phénomène est plus sensible en milieu urbain qu'en milieu rural, imputable au repli des envois de fonds des béninois de la diaspora qui subiraient le ralentissement économique dans leurs pays de résidence. Les activités du secteur rural seraient peu touchées par la crise. Par contre, les dépenses de consommation des ménages des branches les plus touchées sont celles des secteurs tertiaire et secondaire (Commerce, Transport et Télécommunication, Autres services, Industrie, Banque et Assurance, BTP) qui sont des secteurs beaucoup plus connectés aux ménages urbains.

Impact sur le cadre macro-économique : la crise pourrait essentiellement freiner la croissance économique, dégrader le déficit des finances publiques et limiter de façon sensible les importations et les investissements directs étrangers. Toutefois, les réserves engrangées dans la balance des paiements devraient légèrement améliorer les comptes monétaires.

- Le taux de croissance économique perdrait 1.8 points en 2009 et 3 points en 2010. En combinant les effets de la crise à la conjoncture économique nationale, la croissance du PIB réel ne serait que de 4% en 2009 et de 5,1% en 2010. Les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) indiquent des taux de croissance de 3,8% et 3,0% au Bénin en 2009 et 2010 contre respectivement 5,7 et 6% prévus par les autorités dans le programme d'appui à la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) du FMI.
- De même, les autres déterminants de la demande tels que les investissements connaîtrait une baisse de 1,8% en 2009 et 7,3% en 2010 ; les importations, les exportations évolueront également à la baisse. En effet, la crise financière et économique induirait une baisse d'environ 7% des exportations et 8% des importations et respectivement 16% et 13,5% en 2010.
- Les transferts de fonds des migrants et les investissements directs étrangers (IDE) connaitraient la même tendance baissière. Les transferts des migrants, en partant d'un niveau estimé à 144 milliards FCFA, baisseraient de 20,8% en 2009 et de 10,4%. La crise devrait induire une limitation des investissements directs étrangers **(IDE)** de l'ordre de 30,3% en 2009 et de 44,5% en 2010 en liaison avec la récession dans les principaux pays industrialisés et du resserrement du crédit dans leur système bancaire. Les IDE initialement prévus pour l'année 2009 étaient de 124 milliards FCFA.
- Du côté de l'offre, la production agricole ne serait pas affectée de façon significative et les secteurs secondaire et tertiaire seraient les plus menacés. Les industries manufacturières devraient connaître une baisse de leur valeur ajoutée de l'ordre de 4% en 2009 et près de 9% en 2010 lié à la baisse de la demande, tant nationale qu'étrangère. Les sous-secteurs du **commerce** (-4,7% en 2009 et 10,6% en 2010) et des **transports et télécommunication** (-4,3% et 9,2%) seraient directement touchés par le ralentissement de l'activité économique nigériane.
- L'inflation s'élèverait de 1,1 point et 0,7 point respectivement en 2009 et 2010 à travers l'appréciation du dollar américain qui ferait grimper les prix des produits importés.
- Sur les finances publiques béninoises, la crise induirait une diminution des recettes totales de l'Etat d'environ 48 milliards de FCFA en 2009 et 86 milliards de FCFA en 2010 entrainée notamment par la réduction du volume des réexportations en direction du Nigeria et des pays de l'hinterland. Les dépenses d'investissement devraient diminuer de 5,1% et de 3,6% respectivement en 2009 et 2010 du fait des difficultés de mobilisation des ressources par les régies financières et le déficit budgétaire se dégraderait de 1,4 point de pourcentage du PIB en 2009 et de 2,2

points de pourcentage du PIB en 2010. **Ces résultats coïncident avec les prévisions faites par le FMI en Avril 2009 pour le Bénin.**

- Aide publique au développement : A ce jour, les réflexions ne se sont pas orientées vers une probable baisse de l'aide publique au développement (APD) et de la restriction aux ressources concessionnelles. Cependant, les autorités béninoises prévoient que, si la morosité économique perdurait dans les pays industrialisés, cela pourrait affecter le décaissement normal des ressources prévues au titre de l'aide publique au développement. En intégrant l'hypothèse d'une baisse des APD de 1,4 point du PIB, la croissance du PIB au Bénin va s'affaiblir pour se situer autour de 3,3% en 2009 et le déficit budgétaire, il se dégraderait davantage.

CONCLUSION

Les différents effets probables décrits ci-avant, et notamment la difficulté prévisible des finances publiques, si elle n'est pas résorbée par un afflux massif de ressources extérieures, pourraient compromettre l'atteinte des OMD dans les secteurs comme la pauvreté, l'éducation, la santé, l'eau et les infrastructures. Dans cet ordre d'idée, il est nécessaire de renforcer le plaidoyer pour la mobilisation de ressources concessionnelles pour contrebalancer la baisse prévisible des revenus.

Les principales recommandations seraient que le gouvernement développe des politiques contra cycliques notamment (i) poursuivre les grands travaux engagés dans le domaine des infrastructures dans le but de remettre le pays sur son sentier de croissance ; (ii) rationnaliser les incitations fiscales et maintenir les reformes structurelles ; maintenir le niveau des dépenses dans les secteurs prioritaires pour le développement.